

Appliquer les techniques de mise en beauté des pieds

RS7416 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42030
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2027

Certificateur(s)

LS · SIRET : 81849466800028

Partenaires habilités

26 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 26 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE BEAUTE FORMATIONS	95122653900017	Former et organiser l'évaluation
ALFA BEAUTY	51107453600059	Former et organiser l'évaluation
Ana LAGONNEL-CAMACHO - NIC & COSMETIQUES	51104930600067	Former et organiser l'évaluation
BEAUTY EUROPA	95294482500019	Former et organiser l'évaluation
BLUE GARDEN ACADEMY	89787716300013	Former et organiser l'évaluation
CHEZ CANDY	89812252800034	Former et organiser l'évaluation
CHYREL ACADEMY	94349185200019	Former et organiser l'évaluation
CSW	92795430500029	Former et organiser l'évaluation
DS BEAUTE FORMATION - DS BEAUTE	85268914000022	Former et organiser l'évaluation
FATOUMATA CAMARA	75156277800033	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 26 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7416-appliquer-les-techniques-de-mise-en-beaute-des-pieds/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification a pour objectif de professionnaliser les prestations esthétiques dédiées aux pieds, en certifiant les praticiennes à des techniques d'embellissement non médicales. Elle couvre des compétences spécifiques en soins esthétiques de surface (nettoyage, hydratation, valorisation de l'apparence), en mise en beauté des ongles, et en amélioration visuelle de l'aspect global du pied.

Les prestations visées par cette certification relèvent exclusivement du champ esthétique : elles n'incluent en aucun cas de soins à visée médicale ou thérapeutique, ni d'intervention sur des affections cutanées ou unguéales.

Conformément à l'article R4322-1 du Code de la santé publique, les actes de soin des pieds relevant d'une finalité médicale (ex. : traitement de mycoses, d'ongles incarnés, d'infections ou de lésions) sont strictement réservés aux professionnels de santé autorisés, notamment les pédicures-podologues. En présence d'un ongle abîmé, infecté ou incarné, la professionnelle certifiée doit orienter la personne vers un professionnel de santé habilité.

Cette certification vise donc à encadrer des pratiques esthétiques sécurisées, rigoureuses et conformes aux attentes actuelles de la clientèle, sans empiéter sur le champ médical réglementé.

Publics visés :

- Esthéticiennes et prothésistes ongulaires souhaitant développer une spécialisation en esthétique du pied.
- Professionnelles de la beauté (salariées ou indépendantes) exerçant en institut, en spa, à domicile ou en centre esthétique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Réaliser un diagnostic esthétique non médical des pieds en mobilisant l'observation visuelle, le questionnaire client, en prenant en compte les situations de handicap et l'analyse des caractéristiques cutanées et unguéales, afin d'identifier les besoins et attentes de la personne, de repérer d'éventuelles contre-indications, et de proposer un soin personnalisé adapté
- Sécuriser l'espace de travail en préparant un poste propre et fonctionnel, en désinfectant le matériel, en sélectionnant des produits et outils adaptés, tout en intégrant des pratiques responsables (gestion des déchets, choix de produits respectueux de l'environnement, prévention des risques), afin de garantir une intervention conforme aux règles d'hygiène professionnelle, aux engagements liés à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et au confort du client
- Réaliser l'exfoliation des pieds en appliquant manuellement des produits adoucissants et exfoliants adaptés au type de peau, en effectuant des mouvements circulaires doux sur les zones kératinisées, puis en utilisant des outils non invasifs (râpes douces, embouts abrasifs) pour lisser les zones rugueuses, tout en garantissant l'hygiène du poste, la sécurité du geste et l'usage de produits respectueux de l'environnement, afin d'uniformiser la texture de la peau et d'améliorer visiblement son aspect
- Modeler les pieds en sélectionnant des soins hydratants adaptés, puis en réalisant des manœuvres manuelles spécifiques (effleurages, pressions glissées, pétrissages légers) sur l'ensemble du pied et de la cheville, en veillant au confort de la personne, à la prévention des douleurs et à l'adaptation du geste en cas de sensibilité ou de handicap, tout en utilisant des produits écoresponsables, afin de restaurer la souplesse cutanée, favoriser la détente et contribuer au bien-être global
- Préparer les ongles des pieds en repoussant délicatement les cuticules à l'aide d'un bâtonnet ou d'un outil adapté, en effectuant un limage doux pour uniformiser la forme, puis en nettoyant et en déshydratant la plaque unguéale sans aggraver l'ongle naturel, afin de garantir une bonne adhérence du vernis ou du gel, tout en respectant les règles d'hygiène, le confort de la personne et l'utilisation de produits non agressifs dans une logique de soin responsable
- Appliquer un vernis classique, semi-permanent, gel ou patchs autocollants (wraps) sur les ongles des pieds en respectant les choix esthétiques du client, en mobilisant une gestuelle précise et contrôlée, en respectant les temps de séchage ou de catalysation sous lampe UV/LED selon le produit utilisé, tout en veillant à la propreté des outils, à la protection de la peau, au confort de la personne et à la tenue optimale du rendu final
- Réaliser une finition soignée et durable en appliquant un top coat ou une couche de finition adaptée (classique ou gel), en respectant les temps de séchage ou de catalyse selon le type de produit, en contrôlant la brillance, l'uniformité et l'absence d'imperfections, tout en veillant à la protection de l'ongle, au confort du client et à la durabilité de la prestation, afin de garantir un résultat net et harmonieux
- Formuler des conseils personnalisés à l'issue de la prestation en tenant compte du type de peau, de l'état des ongles, des habitudes de soin du client, et de ses éventuelles contraintes, afin de prolonger les effets du soin, prévenir les désagréments courants, favoriser l'autonomie dans l'entretien esthétique des pieds, et renforcer la fidélisation dans une logique de bien-être durable et responsable

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément à l'article R4322-1 du Code de la santé publique, les actes de soin des pieds relevant d'une finalité médicale (ex. : traitement de mycoses, d'ongles incarnés, d'infections ou de lésions) sont strictement réservés aux professionnels de santé autorisés, notamment les pédicures-podologues. En présence d'un ongle abîmé, infecté ou incarné, la professionnelle certifiée doit orienter la personne vers un professionnel de santé habilité.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Justifier d'un titre ou diplôme en esthétique ou en prothésie onguilaire
- OU
- Justifier d'au moins 6 mois d'expérience professionnelle dans le secteur de l'esthétique en tant que salarié ou indépendant

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

- Justifier d'un titre ou diplôme en esthétique ou en prothésie onguilaire
- OU
- Justifier d'au moins 6 mois d'expérience professionnelle dans le secteur de l'esthétique en tant que salarié ou indépendant

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury de certification est composé du responsable pédagogique de LS ACADÉMIE et de deux professionnels externes à la certification et à LS ACADÉMIE, spécialisés dans le domaine de la prothésie onguilaire depuis au moins 3 ans.

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2027
Date de dernière délivrance possible	26/05/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://lsacademie.catalogueformpro.com/0/prothesie-ongulaire-presentiel/2202662/appliquer-les-techniques-de-mise-en-beaute-des-pieds>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7416/>

Où se former

Formations référencées	23
Organismes	23
Régions couvertes	8
Prix indicatif	500 € – 1 650 €
Durée	13 – 27 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	138
Parcours menés à terme	132
Taux d'achèvement	96 %
Période	01/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	176
Montant total engagé	188 656 €
Coût moyen par dossier	1 072 €
Durée moyenne	16 h
Période	12/2025 – 09/2026
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	9 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.